

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 JUIN 2023

Le seize juin deux mille vingt-trois,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2023

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, CHAIGNAUD Éric, COUSSEAU Stéphanie, BARBOT Jean-Pierre, BOIBELET AVRIL Elsa, DÉNOUE Joël, MOUNIER Marlène, MARTY Didier, COUSSEAU Hervé, CATINOT Isabelle, NEBOUT Franck, MEIGNEIN Christine et TEXIER Isabelle.

Pouvoir(s) : BEULZ Loïc à BOULLAULT Angèle, CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric.

Excusée : LASNIER Isabelle

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 16 - Votants : 18

Secrétaire de séance : Franck NEBOUT

Résumé des décisions prises

- Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 24/03/2023.
- Le Conseil prend acte du rapport du Maire relatif aux décisions prises par délégations du Conseil.
- Approbation, à l'unanimité, des conditions de vente de bâtiments à M. GUERINEAU Frédéric.
- Approbation, à l'unanimité, de la vente du lot 21 de la Renardière à Mme AMAMRIA pour 24 200 €.
- Vente du lot 22 de la Renardière reporté à une réunion ultérieure.
- Approbation, l'unanimité, pour nommer le nouveau lotissement « Lotissement de Bellevue »
- Approbation, à l'unanimité, pour l'ouverture d'une enquête publique pour classement/déclassement de voies, changement d'assiette et désaffectation pour aliénation de chemins ruraux. (10 dossiers concernés : CR de chez Briant, voie d'accès ancien stade, accès par parcelle quartier 000 section B n° 719, Chemin de Jappe-Chien, Chemin des Perrucauds, Chemin des Courgeas, Voie de la Bercherie, CR de la Combe Merlette, CR des moulins à vent, CR des 3 voûtes).
- Approbation, à l'unanimité, pour le lancement d'un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre du projet de la résidence séniors.
- Approbation, à l'unanimité, pour l'admission en non-valeur de loyers impayés pour un montant de 5 585,84 €
- Répartitions des participations et subventions comme suit :
Compte 65561 : SILFA : 3 000 € SDEG : 3 000 €
Compte 65588 : ATD 16 : 4 000 € le solde reste en réserve

<u>ASSOCIATIONS VDV</u>	<u>SECTEUR</u>	<u>Propositions SUBV 2023</u>
Comité des fêtes	VDV	1 200
Comité des Fêtes subv exceptionnelle		50
Associations de chasseurs	Jurignac	0
	Mainfonds	
	Péreuil	
Coopératives scolaires (600 €/classe)	Jurignac	2 400
	Péreuil	1 200
Anciens combattants	VDV	300
Club de l'Amitié – 3 ^{ème} Age	VDV	300
Comité de jumelage	Jurignac	0
Les Roues ailées	Péreuil	50
Foyer Rural MA	Mainfonds	3 000
2 500		
APE	VDV	800
MX Elite 16	Jurignac	0
TEAM GJM16	Jurignac	100
ASM 16 (course moto cross)	Jurignac	0
Mainfonds Esprit Tradition	Mainfonds	300
Compagnie Linha	Jurignac	0
Interventions Frelons asiatiques	VDV	200
Transports scolaires (prise en charge navette/30€/enfnt)	VDV	600
Pour la Sécurité de Tous (adhésion)	Charente	10
Ch'a Rente par les Oreilles	Côteaux Blanzacais	500
ADMR	Côteaux Blanzacais	0
ATLEB Epicerie sociale	Côteaux Blanzacais	750
Donneur de sang	Côteaux Blanzacais	500
FNACA		70
FNCR		70
Voyage scolaire (collège 20%)		400
MFR Sud Charente	Jarnac (2 élv)	100
	Montmoreau (5 élv)	250
	Bourmezeau (85) (1 élv)	50
Pompiers	Côteaux du Blanzacais	0
AMF (adhésion)	Angoulême	633
<i>Aide pour frais de participation à concours international à DECELLE Loane</i>		200
<i>Sous-total</i>		16 333
<i>RESERVE</i>		467
Total		17 000

- Approbation, à l'unanimité, pour que les indemnités des élus ne suivent plus l'évolution du point d'indice mais soient figées à leurs montants actuels.

<u>Fonctions</u>	<u>Indemnités forfaitaires brutes mensuelles</u>
Maire	1 830,00 €
1er Adjoint	772,90 €
2ème Adjoint	772,90 €
3ème Adjoint	772,90 €
4ème Adjoint	772,90 €
5ème Adjoint	772,90 €
Conseiller municipal chargé de la gestion de la salle des fêtes de Jurignac	40,25 €
Conseiller municipal chargé de la gestion de la salle des fêtes de Mainfonds	40,25 €
Conseiller municipal chargé de la gestion de la salle des fêtes de Péreuil	40,25 €

- Approbation, à l'unanimité, du mode de calcul des provisions pour créances douteuses avec inscription d'un montant de provision de 2 524,45 € pour l'année 2023.

- Approbation à l'unanimité de virements de crédits en recettes d'investissement pour un total de de 30 000 €
- Approbation à l'unanimité de virements de crédits en dépenses de fonctionnement pour un total de de 30 000 €
- Questions et information diverses :
 - Abandon du projet HEXAGONE :
La Sté nous a informés de l'abandon son projet de construction d'une résidence séniors sur le territoire communal. Nous en revenons donc au projet initial qui va prochainement, comme vu au point 8 de la présente réunion, faire l'objet d'un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre.
 - Arrêt de travail :
Le congé maladie prolongé d'un agent technique oblige la commune à faire appel à des sous-traitants pour certains travaux, dont notamment le broyage de bas-côtés des routes.
 - Projet SOLIHA :
Les dossiers des deux maisons de la Rue du 19 mars 1962 récemment acquises ont été transmis à SOLIHA pour étude de leur potentiel.
 - Expositions photos :
Le groupe « La Mémoire de nos Villages » fera une exposition photos dans une ou des salle(s) de fêtes de la commune en septembre.
 - Travaux géomètre :
Dans le cadre de la mise en place du PLU, des documents de bornage et de levés topographiques ont été sollicités pour des terrains de la zone AU appartenant à la commune.
 - Terrain famille ROY :
Un projet d'échange est en cours avec Monsieur ROY pour son terrain en zone AU du PLU.
 - Loyers logements communaux
Il est signalé que plusieurs locataires ont des retards de paiement de leurs loyers.
 - Locataires logement du 7 Rue du 19 mars 1962
Les locataires qui occupaient le logement lors de l'acquisition l'ont quitté, comme convenu. Le bâtiment est désormais disponible.
 - Aire de camping-car
Un premier point est fait concernant l'aire de camping-car (fréquentation, entretien, programmation de l'inauguration, problèmes rencontrés,...)

En Mairie le 23 juin 2023,
Le Maire, Guy DECELLE

